

Forêts et Développement Rural
Pour un Monde meilleur

PROCES VERBAL

Ref : n°01012017/AGE

Organe : Assemblée Générale

Lieu : Yaoundé, Centre Culturel
Ephémère

Participants : voir liste de présence en pièce jointe

Session : Extraordinaire

Date : 02 janvier 2017

L'an deux mille dix sept et le deux du mois de janvier, s'est tenue au Centre Culturel Ephémère à Yaoundé, une assemblée générale des membres de FODER siégeant en session extraordinaire. Cette assemblée générale était convoquée par M. Rodrigue Ngonzo, président en exercice de l'association.

La session était présidée par M. Rodrigue Ngonzo. Mme Edith Abilogo a été désignée à l'unanimité, secrétaire de séance.

Il a été établi la liste de présence signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal. Etaient présents, les membres de l'association et certains personnels de la Coordination.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le président ainsi qu'il suit :

1. Historique et évolution de l'organisation
2. Présentation des bilans d'activité et financier 2016 et leur adoption
3. Présentation des nouvelles orientations et des réformes/changements nécessaires et adoption des résolutions
4. Révision et adoption des statuts et modalités d'adhésion
5. Election des membres du bureau (conseil d'administration) et désignation des signataires
6. Présentation des principaux responsables de la coordination (comité directeur)

1. Historique et évolution de l'organisation

Le président sortant a raconté l'histoire de l'association depuis son origine. Les principales phases de développement de l'association ont été présentées et complétées par les autres membres fondateurs.

Résolution n°1

Le Conseil d'Administration est chargé de la conception et de l'élaboration d'un document de présentation de l'histoire.

2. Présentation des bilans d'activité et financier 2016 et leur adoption

Le président a présenté le bilan des activités et le bilan financier de l'année 2016. Les membres ont posé des questions auxquelles des réponses ont été apportées.

Résolution n°2

L'Assemblée Générale félicite le bureau et adopte le bilan des activités. Elle renvoie l'approbation du bilan financier à la prochaine session du Conseil d'Administration.

3. Présentation des nouvelles orientations et des réformes/changements nécessaires et adoption des résolutions

Les nouvelles orientations à donner à l'association et le plan stratégique financier 2017 – 2026 ont été présentés par le président sortant. Elles ont fait l'objet d'échanges avec les membres. L'élaboration du plan stratégique n'est pas achevée et devrait se poursuivre en 2017.

Résolution n°3

L'Assemblée Générale apprécie et adopte les nouvelles orientations, recommande à la Coordination et au Conseil de veiller à la finalisation du plan stratégique 2017 – 2026 avec l'appui d'organisation et cabinet spécialisé en la matière.

4. Révision et adoption des statuts et modalités d'adhésion

Les nouveaux statuts de l'association ont été lus et revus article par article. Au cours de la lecture certaines révisions étaient directement intégrées au document et les commentaires effectués étaient notés. Un comité ad hoc a été mis sur pied pour finaliser les statuts avant leur dépôt par le président du Conseil d'Administration ou son mandataire.

Résolution n°4

L'Assemblée Générale adopte les nouveaux statuts de l'association et charge Mme Marie Madeleine Bassalang et M. Nyeck Sylvestre de les finaliser en vue du prochain Conseil d'Administration.

5. Election des membres du bureau (conseil d'administration) et désignation des signataires

En considération des nouveaux statuts, le bureau sortant par la voix du président a proposé une liste de membres du Conseil d'Administration. Cette proposition était justifiée par l'importance de disposer de personnes compétentes dans les domaines de l'audit, de la gestion des projets et de la communication pour assurer efficacement les missions de contrôles internes, d'audit du fonctionnement de l'association et de la gestion des finances afin de mieux répondre aux exigences de bonne gestion et de transparence nécessaires à la consolidation et à la pérennité de l'organisation durable.

En plus des membres fondateurs, les candidats proposés à l'élection étaient : Mesdames Abilogo Edith (communication), Manko Armelle (gestion de qualité), Mepouy Pamela (audit comptable), Christiane Tobith (suivi-évaluation), Marie Madeleine Bassalang (droit de l'environnement et gestion de projet), Messieurs Nyeck Sylvestre Le Bell (opérateur économique et gestion d'entreprise), Epam Jules (prêtre). Des échanges impliquant les interventions des candidats ont eu lieu avant la délibération par consensus.

Les membres présents ont porté au Conseil d'administration : Mesdames Abilogo Edith (communication), Manko Armelle (gestion de qualité), Mepouy Pamela (audit comptable), Marie Madeleine Bassalang (droit de l'environnement et gestion de projet), Messieurs Nyeck Sylvestre Le Bell (opérateur économique et gestion d'entreprise).

Résolution n°5

Le Conseil d'administration de FODER est composé des personnes suivantes : 

Membres fondateurs :

- M. Ngonzo Tsagué Rodrigue
- M. Tchébayou Sébastien
- M. Kekeunou Sévior
- M. Donfack Jean 

Membres élus par consensus :

- Mme Abilogo Edith
- Mme Manko Armelle
- Mme Mepouy Pamela
- Mme Bassalang Marie Madeleine
- M. Nyeck Sylvestre

Le président sortant convoquera dans un délai d'un mois maximum une session du Conseil d'administration au cours de laquelle l'organisation du Conseil sera fixée.

6. Présentation des principaux responsables de la coordination (comité directeur)

Le président sortant a présenté les membres responsables de la coordination, à savoir :

- Mme Mbenda Rosette, Coordinatrice
- Mme Amélie Béryle Fanmogne Nkontchou, Responsable administrative et financière
- M. Justin Christophe Kamga Kamga, Chargé de programme – Gouvernance et ressources naturelles

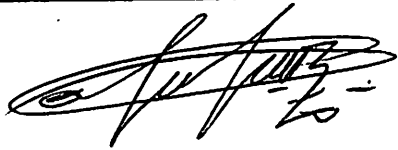
Résolution n°6

Les membres prennent acte de la composition de l'équipe dirigeante de la Coordination et les encouragent dans l'accomplissement de leur mission.

Les résolutions ont toutes été adoptées à l'unanimité, à la suite des échanges entre les membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à dix neuf heures et quinze minutes.

Fait à Yaoundé, le 02 janvier 2017

Le secrétaire de séance	Le président de séance
	
Edith Abilogo	Rodrigue Ngonzo